

Autrement en Entreprise

SOURCE DE BIEN ÊTRE POUR LES SALARIÉS

Autrement Avocats

Catherine DUMONT

65 rue du Rocher – 75008 Paris

c.dumont@autrement-avocats.fr

Tel : 01 85 09 93 25 – Fax : 01 85 09 93 26

autrement-avocats.fr

Consultations d'avocats sur le lieu de travail

Autrement en Entreprise c'est :

- ▶ **Des ateliers interactifs** en groupe animé par un avocat sur une thématique juridique du quotidien
- ▶ **Des entretiens individuels et confidentiels** avec un avocat pour éclairer vos salariés sur des questions personnelles.

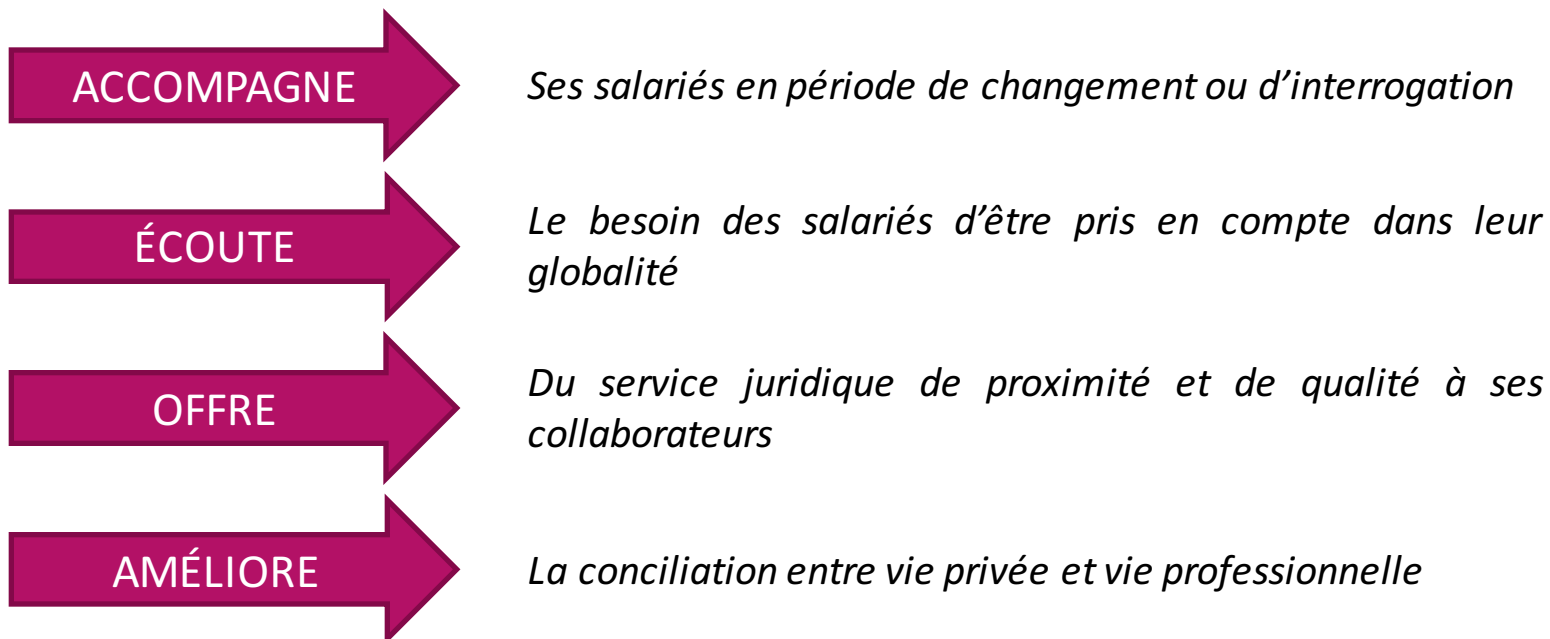
➡ Et vos équipes peuvent garder l'esprit tranquille !

Autrement en Entreprise : créateur de valeur

Comment attirer, fidéliser et motiver vos équipes ?

Avec Autrement en Entreprise, votre atout de politique de bien être au travail.

Ainsi, votre Entreprise :



Autrement en Entreprise : source de bien être !

Soulager vos salariés de leurs soucis juridiques du quotidien !

Les besoins de vos collaborateurs face aux difficultés juridiques du quotidien :

- Avoir l'esprit tranquille
- Maîtriser leur budget
- Mieux gérer leur temps
- Bénéficier de l'éclairage d'un professionnel

Les réponses d'Autrement en Entreprise :

- Un avocat expert en droit
- Présent sur le lieu de travail
- Pour des ateliers interactifs
- Pour des entretiens individuels et confidentiels

Autrement en Entreprise

Ateliers interactifs

- ▶ De l'information juridique
- ▶ En groupe de 10 à 15 participants
- ▶ Sur un thème déterminé
- ▶ Animé par un Avocat
- ▶ D'une durée de 1 à 2 heures

Entretiens individuels

- ▶ Conseil confidentiel et personnalisé
- ▶ Sur la problématique du salarié
- ▶ Avec un Avocat
- ▶ D'une durée de 20 à 30 minutes par personne

Autrement en Entreprise

Thèmes d'intervention

- ▶ ***Divorce / Séparation*** : Quels sont mes droits ? Quelles sont les procédures ?
- ▶ ***Faire garder son enfant*** : Nounou, les erreurs à ne pas commettre !
- ▶ ***Parents âgés ou malades*** : Comment gérer le patrimoine et la vie quotidienne ?
- ▶ ***Copropriété et Assemblée générale*** : Comment se faire entendre ?
- ▶ ***Charges de copropriété*** : Qui paye quoi ? Comment gérer un copropriétaire défaillant ?
- ▶ ***Troubles du Voisinage*** : « Chut ! Je veux dormir ! »
- ▶ ***Bail d'habitation*** : De la lune de miel à l'expulsion !
- ▶ ***Autres thèmes*** : Sur demande

Nos offres

Ces consultations d'avocats sont financées par l'entreprise ou le comité d'entreprise.

► *Pour les entretiens individuels avec un avocat*

- Des forfait à la demi-journée, la journée, la semaine, ou le mois
- Un système d'abonnement mensuel ou annuel

► *Pour les ateliers interactifs animés par un avocat*

- Coût par atelier
- Coût par participant

Formule « Test » 750€ HT / 900€ TTC

1 avocats présent pendant 3h00

Pour des entretiens individuels de 20min/collaborateur

+

Un atelier interactif d'une heure sur le thème de votre choix

Contact : Autrement Avocats



Catherine DUMONT

*Avocat fondateur / Membre de l'Association
des Praticiens du Droit Collaboratif (AFPDC)*

65 rue Rocher – 75008 Paris

c.dumont@autrement-avocats.fr

Tel : 01 85 09 93 25 – Fax : 01 85 09 93 26

<http://autrement-avocats.fr>



Catherine Dumont



@dumont_avocate